

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les actions de formations agréées par VIVEA :

La session d’instruction VIVEA du **17 décembre 2020** a agréé les formations suivantes pour ses contributeurs :

Titre des formations	Organismes de formation	Numéros de téléphone
La certification environnementale niveau 1 et 2	AGC Champagne Nord Est Ile De France	03 25 90 99 41
La gestion du risque de prix et l'usage des MAT en agriculture - Module : Les Grandes Cultures	AGRITEL	01 53 05 96 70
Réduire l'emploi des phytosanitaires de 40 à 50% pour une agriculture durable	Agro-consultant	01 64 01 06 41
La conservation des fruits et légumes	Chambre d'Agriculture de Région Ile de France	01 39 23 42 39
Bien concevoir son projet de commercialisation		
Gestion du temps : les clefs pour gagner en efficacité		
Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation agricole		
Seuils de commercialisation : savoir les calculer pour piloter en conjoncture instable		
DES JEPS Mention équitation	Comité Régional d'équitation Ile de France	01 47 66 10 03
DE JEPS Mention sports équestres		
Exécutive - Partie 4 - Promotion 1	Conseil National des CER France	01 56 54 28 28
Exécutive - Promotion 3 - Partie 1		
Perfectionnement en gouvernance et stratégie des groupements bio	Elan créateur / oxymore	06 76 40 42 53
Les essentiels à une bonne gestion de vos salariés	FDSEAIF	01 39 54 05 55
Découverte de la filière apicole et de l'apiculture		
Biosécurité dans les élevages de porcs et sangliers	Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	01 43 63 41 50
Intégrer les légumes de plein champ dans sa rotation en agriculture biologique	GAB REGION IDF	01 84 83 01 82
Agroforesterie : Comment intégrer l'arbre à son système de culture ?		
L'Agriculture Biologique, pourquoi pas moi ?		
Initiation à la culture des champignons en bio : les pleurotes		
Intégrer un atelier ovin sur ma ferme céréalière biologique		
Comprendre et soigner les animaux avec le test musculaire		

Optimiser ses itinéraires techniques en fonction des contraintes économiques et environnementales.	GRCETA Ile de France	01 34 94 24 53
FMD - OMEGA - Être force de proposition dans un monde en mutation	IFOCAP	01 55 50 45 45
Clôturer soi-même sa comptabilité	Les Champs des Possibles	06 51 34 31 24
SENEQUE 17 : Maîtriser les règles de la gouvernance d'une coopérative (M1)	SERVICES COOP DE FRANCE	01 44 17 57 00
FOAD Assurer le suivi administratif et réglementaire de mon installation de méthanisation	TRAME	01 44 95 08 19
Communiquer sur ses pratiques agroécologiques	Ver de terre production	02 76 12 48 00

Ces formations sont ouvertes à tous. VIVEA prend en charge tout ou partie des frais de formation de ses contributeurs non salariés chefs d'entreprises agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux.



Vous partez en formation : ayez le réflexe remplacement

Vous pouvez vous faire remplacer pour suivre une formation, sans aucune charge administrative.

Le remplacement se déroule soit le jour même de la formation, soit un autre jour à votre convenance (dans un délai de 3 mois et selon la disponibilité des agents de remplacement).

Tarifs de remplacement : de 18 € à 75 € (en fonction de la durée de la formation et de votre âge)

N'hésitez pas à contacter votre service de remplacement.

Service de remplacement Seine-et-Marne – Séverine MORET : 01-64-79-30-56 ou remplacement77@gmail.com

Service de Remplacement en Agriculture d'Ile de France – Nelly VETTESE : 01-39-53-73-94 ou contact.sraif@orange.fr

Toutes les formations de France agréées par VIVEA sont disponibles sur www.vivea.fr, à l'onglet : choisir une formation